



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E201609

VALABLE JUSQU'AU 05/11/2026

ÉDITÉ LE

12/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Raison sociale : ISOCOP POSE

Sigle : ISOCOP POSE

14 RUE DE LA REPUBLIQUE

94220 CHARENTON LE PONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL

Téléphone : 06 35 41 08 36

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : support@isocop.fr

Siret : 917 420 184 00017

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABACUS INSURANCE 194079714 E - MCE - 001

Responsabilité légale :

ISCP CONSEIL (947 871 216) / HOLDCOP GROUP HOLDCOP GROUP PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 194079714 E - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/11/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	10/02/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/02/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/11/2025
o Ventilation mécanique	06/11/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/11/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	06/11/2025
o Isolation des combles perdus	06/11/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1